

# Ils contribuent à préserver les églises de Trouville

L'Association de sauvegarde du patrimoine des églises Notre-Dame de Trouville renouvelle son appel à don et à adhésion. Rencontre avec 3 bénévoles, qui détaillent leur rôle pour préserver ce patrimoine.

## Les gens d'ici

Jacques Fleury inspecte les murs de l'église Notre-Dame-des-Victoires de Trouville-sur-Mer. Il fait observer à Anne-Marie Rouy et Marie-Claude Moncuy que sous les peintures qui se détériorent depuis de si nombreuses années, « **les murs sont relativement sains** ». Anne-Marie Rouy, Jacques Fleury et Marie-Claude Moncuy sont respectivement présidente, vice-président et secrétaire en charge des relations avec la paroisse de l'ASPND (Association de sauvegarde du patrimoine des églises Notre-Dame de Trouville).

« Une récente, mais réelle, écoute de la part des élus »

Anne-Marie Rouy rappelle que la « fonction de l'association, créée en 2017, est la contribution à la sauvegarde et à la restauration des églises, il s'agit de tout mettre en œuvre pour que les travaux nécessaires à la conservation et à la remise en état de Notre-Dame-de-Bonsecours et de Notre-Dame-des-Victoires soient effectués. Ce n'est pas une question de croyance ou de religion, c'est une association patrimoniale ».

Ils s'accordent tous les trois à dire « **qu'il y a une récente, mais réelle, écoute de la part des élus sur les travaux indispensables sur les églises** ». La Drac (Direction régionale des affaires culturelles de Normandie) accompagne la mairie dans ses réflexions. « **Nous avons le sentiment d'avoir été écoutés**, détaille Anne-Marie Rouy. **C'est la première fois, depuis des années, que des demandes sont faites par la mairie pour le patrimoine et notamment ces deux églises** ».



Anne-Marie Rouy, Jacques Fleury et Marie-Claude Moncuy de l'ASPND (Association de sauvegarde du patrimoine des églises Notre-Dame) à Notre-Dame-des-Victoires.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Par exemple, la mise hors d'eau de Notre-Dame-des-Victoires a démarré. Jacques Fleury précise « **qu'il est très important de conserver une église en état de fonctionnement à Trouville-sur-Mer** », et explique qu'un plan pluriannuel a été proposé au vote en mairie.

La mairie de Trouville est propriétaire locataire des deux églises et la

paroisse, administrée par le père Jean-Parfait Cakpo, est affectataire. « **On ajoute notre pierre à l'édifice** », sourit Anne-Marie Rouy. « **Par exemple, nous disposons de connaissances, de documents d'archives qui peuvent aider les Bâtiments de France lors de leurs inventaires ou restaurations**, poursuit Marie-Claude Moncuy. **Nous avons des idées sur**

**des personnes susceptibles de travailler à la restauration des peintures ou des vitraux** ».

D'ici un mois, un expert du CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) viendra à Notre-Dame-des-Victoires. Des bénévoles de l'ASPND seront bien sûr de cette visite : « **Nous resterons force de proposition** ».